

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

À une séance ordinaire du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le 2 novembre 2015 à 19 h 30 heures à la salle du conseil, sont présents aux délibérations :

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| 1- M. Frédéric Bédard | 4- M. Nicolas Mercier |
| 2- M. François Parent | 5- M. Yvan Tanguay |
| 3- Mme Caroline Lemay | 6- |

Forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Berthiaume.

La directrice générale / secrétaire trésorière, Mme Sonia Tardif assiste à la session.

Le quorum est vérifié par le maire.

La réunion débute à 19 H 30.

1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- 2- Intersion des points à l'ordre du jour ;
- 3- Présentation de la coordonnatrice en loisir et développement local;
- 4- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015;
- 5- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 octobre 2015;
- 6- Approbation de la liste des dépenses payées au cours du mois d'octobre 2015 ;
- 7- Approbation de la liste des dépenses autorisées du mois d'octobre 2015 ;
- 8- Courrier ;
- 9- Rapport de voirie;
- 10- Période de questions ;
- 11- Mise à jour des déclarations d'intérêts financiers des élus municipaux;
- 12- Rapport du maire 2015;
- 13- Avis de motion pour adopter un règlement ayant pour objet la détermination des fréquences des sessions du conseil municipal de la municipalité d'Inverness;
- 14- Avis de motion pour faire un règlement ayant pour objet de fixer le taux des salaires et des frais de déplacement des employés municipaux pour l'exercice 2016;
- 15- Avis de motion pour établir le budget 2016 par règlement;
- 16- Avis de motion pour adoption du règlement de zonage no 152-2015;
- 17- Adoption du premier projet du règlement de zonage no 152-2015 modifiant le règlement de zonage no 75 du Canton d'Inverness et le règlement de zonage no 122 du village d'Inverness;
- 18- Adoption de la résolution fixant la date, l'heure et le lieu de la consultation publique pour le règlement no 152-2015;
- 19- État et dépôt des résultats définitifs du scrutin du 25 octobre 2015;
- 20- Dossier 527, Chemin Gosford nord;
- 21- Paiement des assurances générales pour l'année 2015-2016;
- 22- Demande du CDEI
 - A. Projet Bronzes
 - B. Avance de fonds
- 23- Corporation des chemins Craig et Gosford;
- 24- Demande de la Fabrique d'Inverness;
- 25- Service de garde de l'École Jean XXIII;
- 26- Programme « Changez d'air »;
- 27- Brunch annuel 2015 de l'Unité Domrémy de Plessisville;
- 28- Formations WEB PG Solutions sur la facturation annuelle 2016 et la fin d'année 2015;
- 29- Varia

A) Demande du Club Motoneige Beauce-Frontenac Inc.

30- Période de questions

31- Levée de la séance

R-236-11-2015 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

2-INTERVERSION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

R-237-11-2015 Proposé par le conseiller François Parent

Que monsieur le maire soit autorisé à intervertir les points à l'ordre du jour, si nécessaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

**3-PRÉSENTATION DE LA COORDONNATRICE EN LOISIR ET
DÉVELOPPEMENT LOCAL**

Madame Joannie Lamothe, candidate sélectionnée pour occuper le poste de coordonnatrice en loisir et développement local dans le cadre du projet de loisirs collectifs Inverness-Laurierville; prend quelques minutes pour se présenter aux membres du conseil.

**4-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5
OCTOBRE 2015**

R-238-11-2015 Proposé par le conseiller François Parent

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

**5-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
26 OCTOBRE 2015**

R-239-11-2015 Proposé par le conseiller François Parent

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 octobre 2015 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

**6- APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES AU COURS DU
MOIS D'OCTOBRE 2015**

En vertu de l'article 5.1 du règlement 136-2013, la directrice générale / secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées au cours du mois d'octobre 2015.

**7-APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES DU MOIS
D'OCTOBRE 2015**

La directrice générale / secrétaire-trésorière dit à voix haute le total des comptes à payer.

Le total des comptes à payer pour le mois d'octobre est de : **148,411.68 \$**

R-240-11-2015 Proposé par le conseiller Frédéric Bédard

Que les dépenses autorisées du mois d'octobre soient payées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

8- COURRIER

Ministère du Conseil exécutif

Vous fait parvenir les nominations à l'Ordre national du Québec.

Télévision communautaire de l'Érable inc

Vous offre d'adhérer en tant que membre à la Télévision Communautaire de l'Érable vous donnant ainsi le privilège de faire diffuser gratuitement vos messages sur le canal communautaire. Le coût d'adhésion pour un organisme est de 40.00\$ plus taxes.

Diabète Bois-Francs

Vous invite ainsi que vos résidents à supporter la cause du diabète le 14 novembre prochain en illuminant en bleu les édifices municipaux et les maisons ou en portant du bleu.

Gouvernement du Québec

Vous annonce que la période de mise en candidature pour les prix Hommage bénévolat-Québec 2016 est maintenant lancée. Il vous invite aussi à faire la promotion de cet événement dans votre milieu et à présenter les bénévoles ou les organismes qui, selon vous, méritent d'être honorés pour leur engagement.

Ministère des transports

Vous avise qu'il impose des restrictions quant aux limites de charges permises pour le pont du ruisseau Bullard à Inverness. Les limites de charge maximales permises seront :

26 tonnes pour un camion d'une seule unité (camion porteur)

36 tonnes pour un camion semi-remorque

48 tonnes pour un train routier

Les véhicules lourds excédant ces charges devront emprunter des chemins de détour identifiés par la signalisation appropriée.

Desjardins

Vous fait parvenir le renouvellement de l'entente de tarification-frais de services couvrant la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016. Des frais mensuels de 50,00\$ pour les opérations seront débités le 1^{er} jour ouvrable de chaque mois pour le mois précédent.

Commission scolaire des Bois Francs

Vous remercie de votre généreuse contribution pour les activités des élèves à l'école Jean XXIII.

9- RAPPORT DE VOIRIE

L'inspecteur fait son rapport.

10- PÉRIODE DE QUESTIONS

11- MISE À JOUR DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS FINANCIERS DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le formulaire a été remis à tous les membres du conseil; ils doivent le compléter et le retourner au bureau municipal avant le 1^{er} décembre 2015.

12- RAPPORT DU MAIRE

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA
MUNICIPALITÉ
C.M. article 955**

EXERCICE FINANCIER 2014

D'après les vérificateurs de la municipalité d'Inverness, les états financiers pour l'année 2014 présentent fidèlement la situation financière au 31 décembre 2014, ainsi que les résultats des opérations et ce, dans le cadre des principes comptables généralement reconnus.

REVENUS DE L'ANNÉE 2014	2 636 651 \$
DÉPENSES DE L'ANNÉE 2014	-2 447 600 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>189 051 \$</u>

La municipalité d'Inverness prévoit terminer l'année 2015 de façon équilibrée.

ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2016

Pour l'exercice 2016, le conseil d'Inverness a pour objectif de maintenir les meilleurs services possibles au meilleur coût possible.

ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET TRIENNAL

Respect de la politique de gestion des matières résiduelles
Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)

TRAITEMENT ANNUEL DES ÉLUS MUNICIPAUX – 2015

	Maire	Conseillers
Rémunération de base	4 379.27 \$	1 459.75 \$
Allocation de dépenses	2 189.63 \$	729.87 \$
<u>Comité plénier : par séance</u>	Maire	Conseillers
Rémunération de base	200.00 \$	66.67 \$
Allocation de dépenses	100.00 \$	33.33 \$
<u>Comité du CCU et PIIA : par séance</u>		
Rémunération de base au président du comité		30 \$

CONTRATS ET FACTURES SUPÉRIEURS À 25 000 \$:

(Pour la période du 1 novembre 2014 au 1 novembre 2015)

Gestion ACJ et Fils Inc	106 251.70 \$
Bibeau construction	698 299.93 \$
Centre du camion (Amiante) Inc.	46 321.94 \$
Commission scolaire des Bois-Francis	28 360.13 \$
Construction Nicolas Turcotte	102 712.35 \$
Desrochers Groupe Pétrolier	56 474.77 \$
Entreprise Cam-Cor	53 026.84 \$
Financière Banque Nationale Inc	53 052.00 \$
FT Électrique	29 311.62 \$
Excavation Gilles Champagne	71 020.77 \$
MRC de l'Érable	174 936.18 \$
MRC de l'Érable- Service Incendie	100 176.41 \$
Pavage Lagacé et Frères Inc	48 551.83 \$
Refrigeration Jean-Guy Bizier	34 175.84 \$
Sebci Inc	30 364.90 \$
Sel Warwick	25 061.60 \$
Services Sanitaires Denis Fortier	103 242.31 \$
Ministère de la sécurité publique (Police)	114 855.00 \$
Ministère des Finances (Pont Mooney)	133 181.78 \$
Stéphane Champagne	38 244.22 \$

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

Donné à Inverness, ce 2 novembre 2015.

M. Michel Berthiaume, Maire

13- AVIS DE MOTION POUR ADOPTER UN RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET LA DÉTERMINATION DES FRÉQUENCES DES SESSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

Monsieur François Parent donne avis de motion qu'à une prochaine session du conseil, il sera présenté un règlement ayant pour objet la fixation des dates et de l'heure des sessions du conseil municipal ainsi que l'endroit et l'heure de celles-ci.

Demande de dispense de lecture dudit règlement est faite.

14- AVIS DE MOTION POUR FAIRE UN RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE FIXER LE TAUX DES SALAIRES ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE 2016.

Monsieur Nicolas Mercier donne un avis de motion qu'à une prochaine session du conseil, il sera présenté un règlement ayant pour objet de fixer le taux des salaires et des frais de déplacement des employés municipaux pour l'exercice 2016.

Demande de dispense de lecture dudit règlement est faite.

15- AVIS DE MOTION POUR ÉTABLIR LE BUDGET 2016 PAR RÈGLEMENT

Monsieur Frédérick Bédard donne un avis de motion qu'à une prochaine session du conseil, il sera présenté un règlement ayant pour objet d'établir le budget 2016.

Demande de dispense de lecture dudit règlement est faite.

16- AVIS DE MOTION POUR ADOPTION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 152-2015

Madame Caroline Lemay donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption le règlement de zonage n° 152-2015.

17- ADOPTION DU PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 152-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 75 DU CANTON D'INVERNESS ET LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 122 DU VILLAGE D'INVERNESS

Les conseillers déclarent avoir lu le règlement et renonce à sa lecture.

R-241-11-2015 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que le premier projet de règlement no 152-2015 soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

18- ADOPTION DE LA RÉOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET LE LIEU DE LA CONSULTATION PUBLIQUE POUR LE RÈGLEMENT NO 152-2015

R-242-11-2015 Proposé par le conseiller François Parent

De fixer pour le 18 novembre 2015 de 19 h 00 à 19 h 30 à la salle du conseil la consultation publique sur le premier projet de règlement n° 152-2015.

19- ÉTAT ET DÉPÔT DES RÉSULTATS DÉFINITIFS DU SCRUTIN DU 25 OCTOBRE 2015

La directrice générale dépose les résultats définitifs du scrutin du 25 octobre 2015 concernant le règlement 148-2015 sur les usages conditionnels. Le règlement n'a pas été approuvé par les personnes habiles à voter et que celui-ci ne peut donc pas entrer en vigueur et que c'est la fin de la procédure.

Le conseil municipal demande à ce que l'office du tourisme soit avisé que le règlement 148-2015 est annulé.

20- DOSSIER 527, CHEMIN GOSFORD NORD

Considérant que la municipalité d'Inverness a reçu 2 soumissions pour enlever les nuisances matérielles au 527, chemin Gosford N. ; la première de Qualinet Victoriaville et l'autre de TDS Construction Inc de Thetford Mines

R-243-11-2015 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte la soumission de TDS Construction inc de Thetford Mines.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

21- PAIEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE 2015-2016

La municipalité a reçu un état de compte de la Promutuel Appalaches-St-François pour le paiement des assurances générales pour l'année 2015-2016 au montant de 20 515.98 \$.

R-244-11-2015 Proposé par le conseiller Frederick Bedard

Que la municipalité d'Inverness acquitte la facture au montant de 20 515.98 \$ pour les assurances générales 2015-2016 tel que demandé par la compagnie Promutuel Appalaches St-François.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

22- DEMANDE DU CDEI

A. Projet Bronzes

Considérant la donation sans frais d'œuvres en bronze au CDEI/ Municipalité d'Inverness par les artistes Gérard Bélanger, Mélanie Arcand, Anne Renard, Denis Gagnon et Maude Lauzière-Dumas ainsi que Marie-Claude Demers

Considérant, qu'advenant la décision de retirer les œuvres de leur emplacement original par le CDEI et/ou la municipalité d'Inverness, l'œuvre serait retournée à l'artiste concerné ou ses ayant-droits sans aucun frais

R-245-11-2015 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que la directrice générale ou la directrice générale adjointe soit autorisée à signer les ententes relatives à ce projet.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

B. Avance de fonds

Considérant que le CDEI a épuisé entièrement son budget de 2015

Considérant que d'autres sommes sont à verser d'ici la fin de 2015

R-246-11-2015 Proposé par le conseiller Frederick Bedard

Que le conseil de la municipalité d'Inverness autorise une avance de fonds de 4000.00\$ sur son budget de 2016 afin que le CDEI puisse remplir ses obligations.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

23- CORPORATION DES CHEMINS CRAIG ET GOSFORD

Considérant que Tourisme Érable participe à la relance du Chemin Craig et Gosford et qu'une demande de rencontre est faite au conseil municipal afin de venir présenter le plan d'affaire et les activités qu'il souhaite mettre en place en 2016;

R-247-11-2015 Proposé par le conseiller François Parent

Que le conseil municipal d'Inverness accepte de rencontrer Tourisme Érable au cours des prochaines semaines et qu'il accepte de verser la somme de 500.00\$ à la corporation des chemins Craig et Gosford pour soutenir l'organisation et ses activités touristiques s'il souhaite adhérer au plan de relance.

24- DEMANDE DE LA FABRIQUE D'INVERNESS

Considérant que la fabrique ait accepté l'aménagement d'une voie d'accès sur son terrain afin de faciliter les travaux de construction du centre récréatif;

Considérant que cette infrastructure devait être temporaire le temps des travaux et que les lieux devaient être remis en état;

Considérant que la fabrique offre deux solutions pour remplir les obligations de la municipalité étant :

- a) De laisser à la municipalité l'usage du stationnement ainsi que la voie d'accès à la condition que la municipalité entretienne à ses frais l'entièreté de ce terrain pendant toute l'année
- b) De vendre ce terrain à la municipalité

R-248-11-2015 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que la municipalité informe la Fabrique d'Inverness qu'elle a prévu faire la remise en état du terrain sur lequel un chemin d'accès a été construit à l'été 2014 puisque le projet de construction du Centre récréatif est terminé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

25- SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE JEAN XXIII

Considérant l'avis de départ de la responsable du service de garde de l'école Jean XXIII;

R-249-11-2015 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte que madame Caroline Dion soit nommée responsable du service de garde de l'école Jean XXIII à compter de janvier 2016.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

26- PROGRAMME « CHANGEZ D'AIR »

CONSIDÉRANT que les particules fines sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;

CONSIDÉRANT que le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal;

CONSIDÉRANT que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a été mandatée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), afin de mettre sur pied et de gérer un programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois au Québec, excluant le territoire de l'Île de Montréal;

CONSIDÉRANT que l'AQLPA lance le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « CHANGEZ D'AIR! » offrant une remise de 125\$ pour le retrait de vieux poêles et 150\$ pour le remplacement du vieil appareil par un nouvel appareil conforme aux normes

CONSIDÉRANT que l'objectif du programme est de réduire de façon importante le nombre de particules fines de 100 à 150 tonnes en retirant ou en remplaçant 1500 vieux appareils de chauffage au bois sur le territoire du Québec;

EN CONSÉQUENCE

R-250-11-2015 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

QUE la Municipalité d'Inverness désire participer au programme en accordant un montant maximal de mille dollars (1000\$).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

27- BRUNCH ANNUEL 2015 DE L'UNITÉ DOMRÉMY DE PLESSISVILLE

Ce brunch se déroulera le 22 novembre 2015 à 11 h 30 au Motel le Phare de Plessisville. Le coût des billets reçus est de 15 \$ chacun. Une confirmation de votre présence est requise avant le 6 novembre 2015.

R-251-11-2015 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que la municipalité d'Inverness achète 2 billets pour le brunch 2015 de l'unité Domrémy de Plessisville pour un coût total de 30 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

28- FORMATIONS WEB PG SOLUTIONS SUR LA FACTURATION ANNUELLE 2016 ET FIN D'ANNÉE 2015

La directrice générale adjointe désire suivre ces deux formations qui se dérouleront le 2 et 10 décembre 2015. Le coût de ces formations est de 310.00 \$ plus taxes.

R-252-11-2015 Proposé par le conseiller François Parent

Que la municipalité d'Inverness défraie les coûts de la formation offert par PG Solutions au montant de 310.00 \$ plus taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

29- VARIA

A) Demande du Club Motoneige Beauce-Frontenac Inc.

Considérant que le Club Motoneige Beauce-Frontenac Inc. demande l'autorisation de passage sur le chemin Hamilton à partir du pont Mooney jusqu'à la courbe près de chez monsieur Gaetan Ricard ainsi que sur le chemin Cruikshank (avant le pont) jusqu'à la gravière de monsieur Stéphane Champagne.;

R- 253-11-2015 Proposé le conseiller Nicolas Mercier

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte d'autoriser le passage des motoneiges à condition que le parcours soit le même que celui emprunté lors des années précédentes et que les utilisateurs soient respectueux des automobilistes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

26 – PÉRIODE DE QUESTIONS

27 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R- 254-11-2015 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que la séance soit levée à 20 h 50.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

Maire

Directrice générale /
Secrétaire-trésorière